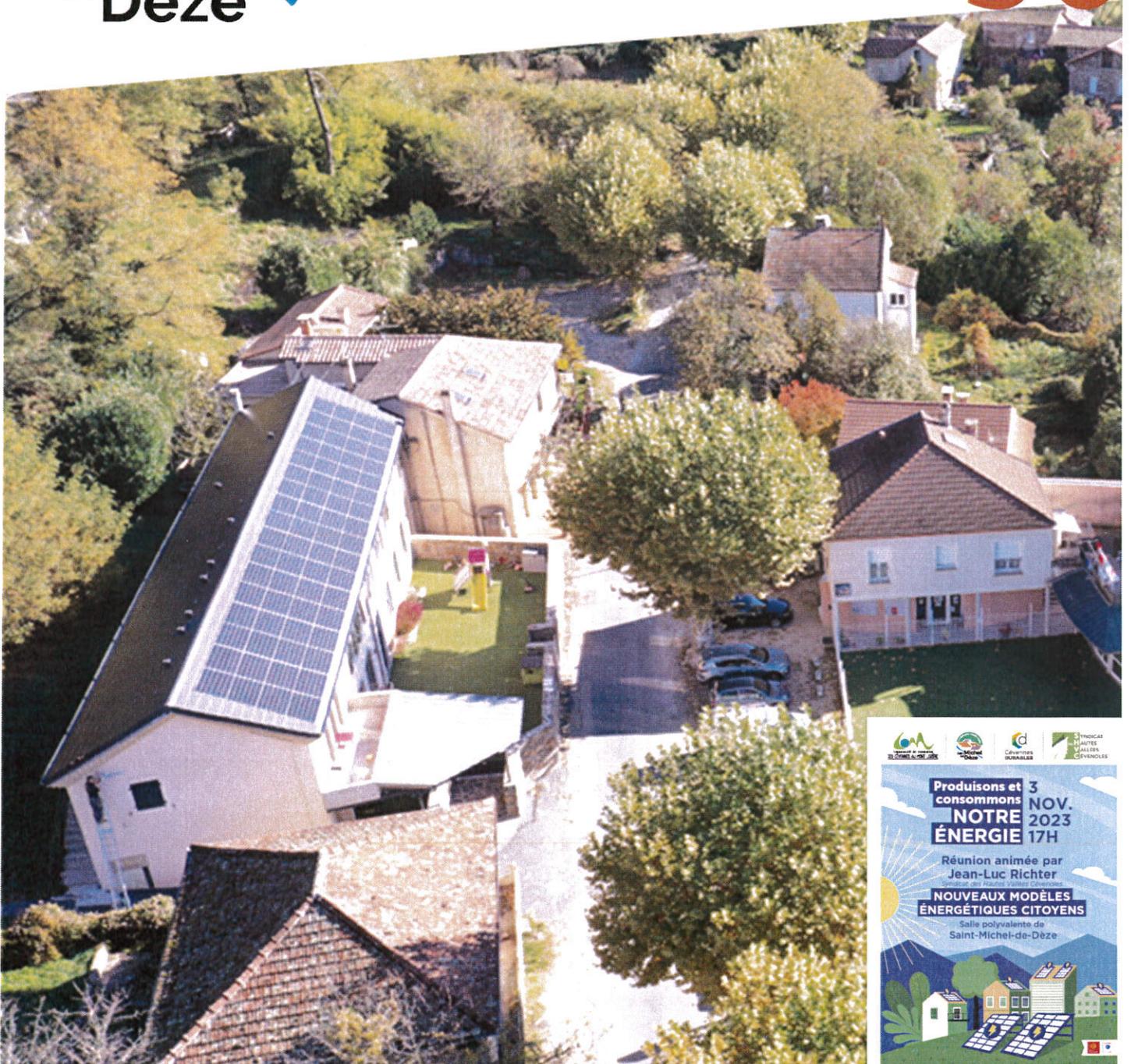




# SAINT-MICHEL INFO

# 36



**Produisons et consomons 3 NOV. 2023 NOTRE ÉNERGIE 17H**

Réunion animée par Jean-Luc Richter

**NOUVEAUX MODÈLES ÉNERGÉTIQUES CITOYENS**

Salle polyvalente de Saint-Michel-de-Dèze

## NOUVEAU | P.4

Dénomination des voies et numérotation

## RETOUR SUR | P.6

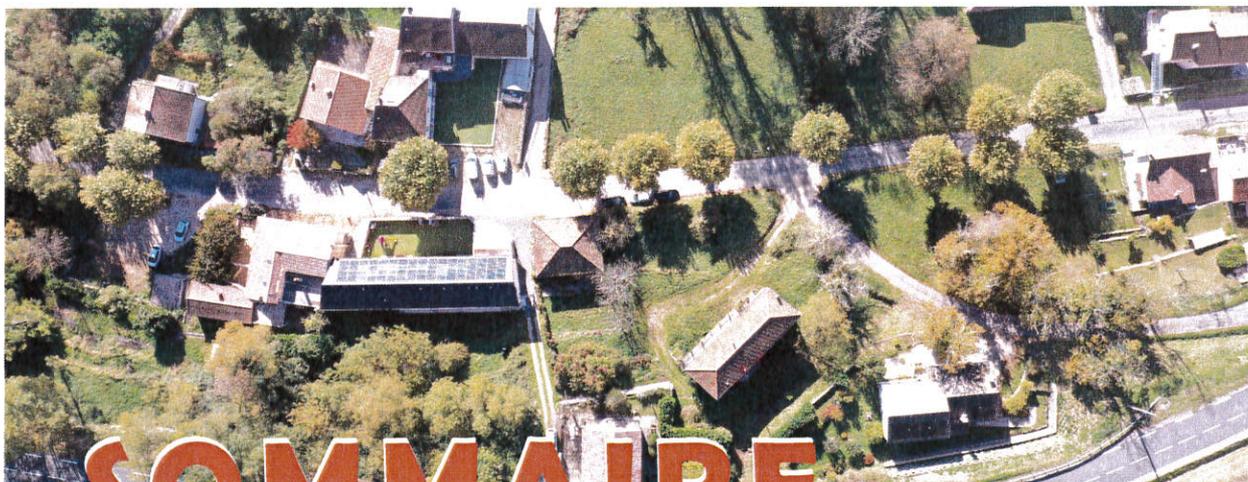
Auto-Moto-Retro  
Retour sur l'édition 2023

## DOSSIER | P.8

Le Devoir de mémoire

## EDITO | P.3

Produisons...  
Consomons ...



# SOMMAIRE

P.4  
**DÉNOMINATION DES  
VOIES ET NUMÉROTATION  
DES MAISONS ET AUTRES  
CONSTRUCTIONS**

Nouveauté

P.6  
**AUTOS-MOTOS-  
VELOS RETRO  
2023**

P.11  
**PRESENTATION  
DE NOTRE NOUVELLE  
DIRECTRICE D'ECOLE**

Marine Huguet

P.5  
**BILAN AG CEVENNES  
DURABLES**

P.7  
**COMMUNAUTE DE  
COMMUNE**

Ordures ménagères  
Vélo à assistance électrique

P.6  
**SOURCE DU  
ROCHER**  
Une bonne nouvelle

P.8 / 11  
**DOSSIER**  
Le devoir de mémoire

P.12  
**ASSOCIATION  
FONCIERE PASTO-  
RALE LIBRE**  
Premiers résultats

## Repas de la Saint-Michel

Notre habituelle rencontre à l'occasion de la Saint-Michel aura lieu à la salle polyvalente le **dimanche 15 octobre 2023**.

Ce sera aussi l'occasion d'accueillir les nouveaux habitants de la commune, de détailler les projets à court terme de notre municipalité et de partager un repas convivial autour d'un Aligot Saucisse proposé par un spécialiste venu d'Aumont Aubrac.

Nous vous attendons nombreux,

Le prix du repas est fixé à 20 € par personne. (pour tout renseignements : 04 66 45 51 83)

SAINT-MICHEL INFO

MAIRIE S<sup>T</sup>-MICHEL / TEL : 04 66 45 51 83  
EMAIL : [mairie.stmicheldedeze@orange.fr](mailto:mairie.stmicheldedeze@orange.fr)

Retrouvez toutes les informations :  
**[www.stmicheldedeze.fr](http://www.stmicheldedeze.fr)**

 **FACEBOOK@**mairiesaintmicheldedeze

 **APP ILLIWAP**

N°36 / S<sup>T</sup>-MICHEL INFO - Edition  
automne 2023 | Bulletin d'infor-  
mation locale édité par la Mairie  
de St. Michel de Dèze | **Respon-  
sable de la publication** : Michel Bonnet |  
**Rédaction & conception** : Philippe La-  
farge, Pierre Bonnet |



## **P**roduisons... Consommons...

Vous avez tous constaté cet été les évolutions du climat et ceci de façon significative. Chaleur, sécheresse, manque d'eau, tous ces phénomènes vous ont touché.

Avec la crise et la guerre en Ukraine le prix des matières premières et de l'énergie ne cessent d'augmenter, comme le coût de la vie. Aussi notre commune s'est engagée dans une démarche pour être plus responsable et maîtriser la distribution et la consommation de l'eau potable, maintenir la biodiversité, diminuer les déplacements, devenir le plus autonome possible en matière d'énergie et faire baisser les émissions des gaz à effet de serre.

Notre commune dans le cadre de sa candidature à l'appel à manifestation d'intérêt « énergie renouvelable citoyenne » de la Région Occitanie a été retenue et doit présenter son dossier dans les mois à venir. Avec plusieurs communes, la communauté de commune des Cévennes au Mont Lozère et le Syndicat des Hautes Vallées Cévenoles, nous bâtissons un projet solidaire et citoyen.

En effet, nous devons être responsables dans notre consommation d'énergie ! Notre village

depuis 2011 est engagé dans la production d'énergie ; solaire et bois déchiqueté.

Avec l'aide de l'ADEME et de la Région Occitanie nous avons entrepris une étude de faisabilité pour l'extension du réseau de chaleur et la mise en place d'une centrale solaire photovoltaïque villageoise pour que notre Commune devienne le plus autonome possible.

A l'issue de l'étude et des différentes réalisations des installations privées ou publiques, nous géreront nous-même la distribution de l'énergie électrique que nous produirons. La réglementation actuelle nous le permet. Ensemble, avec modération nous consommerons notre production.

Nous vous convions, **le vendredi 3 novembre 2023 à 17h, salle polyvalente** de Saint-Michel de Dèze, à une réunion d'échanges et d'informations sur ce projet.

Je compte sur votre présence.

Le Maire, Michel BONNET.

# DÉNOMINATION DES VOIES ET NUMÉROTATION DES MAISONS ET AUTRES CONSTRUCTIONS

En application de l'article 169 de la loi N° 2022-217 du 21 février 2022, et du décret N° 2023-767 du 11 août 2023 avec entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> Janvier 2024 et au plus tard le 1<sup>er</sup> juin 2024 pour les communes de 2000 habitants et moins, pour alimenter la « base adresse nationale » (BAN). L'adressage est de compétence communale.

Il consiste à nommer et numéroter l'ensemble des voies publiques de la commune, des voies privées ouvertes à la circulation et des lieux-dits. Ces dénominations doivent faire l'objet d'une publication dans la Base Adresse Locale (BAL) d'une information des usagers et nécessitent la mise en place d'une signalétique.

## Comment gérer les adresses de la commune ?

### 2 méthodes pour numéroter les voies :

- Soit l'adressage classique avec numéros pairs d'un côté et impairs de l'autre qui présente l'inconvénient de créer des numéros bis, ter lorsque les « dents creuses » se remplissent.
- Soit la création d'adresses métriques où le numéro est défini par la distance en mètres par rapport à un point de départ qui est avantageux pour des maisons très espacées.
- Les deux systèmes peuvent cohabiter

### Intégrer les hameaux

L'adressage ne signifie pas la disparition des hameaux et sa richesse toponymique qui font le charme des campagnes fran-

çaises. Le principe général est de favoriser la continuité des numéros pour que l'orientation des usagers circulants dans le commun reste intuitif.

Dès lors, l'adresse prendra la forme « Numéro, Voie, Hameau, code postal, Commune ».

La procédure de mise en place demande une concertation avec les administrés. Nous reviendrons vers vous pour vous présenter des propositions dans quelques mois.



## A LOUER 3 appartements au cœur du village :

- Un T4 de 87 m<sup>2</sup> situé au-dessus « le Bertoul » au cœur du village, équipé de 3 chambres, d'une terrasse coursive, d'un jardinet et d'une cour privative à l'arrière, chauffage fioul.
- Un T3 situé au-dessus de l'école communale, d'une surface de 61 m<sup>2</sup> cuisine équipée, 2 chambres + buanderie-cellier, chauffage assuré par le réseau de chaleur communal.
- Un T4, situé au-dessus de la mairie, d'une superficie de 83 m<sup>2</sup>, composé de 3 chambres, et d'une mezzanine, une cuisine équipée, une cave de 4 m<sup>2</sup>. Chauffage assuré par le réseau de chaleur communal.

# nähen



Nähen lance sa **collection maison**, pour les fêtes de fin d'année :

**pyjamas, sweatshirts, peignoirs, plaids à personnaliser.**

Après un an de travail autour de cette collection, pour qu'elle soit fabriquée dans notre atelier de A à Z, nous sommes heureux de pouvoir la présenter !

Nous avons eu la joie de faire les photos au Verdier avec des enfants du village (Ambre, Théa, Nelly, Batiste) et Mathilde.

**Un projet 100% local** 😊 !

Elle sera disponible sur notre site internet fin octobre et à l'atelier, du lundi au vendredi de 8h30 à 16h (ou le week-end sur RDV au 06.70.81.39.88).

Un joli présent pour les fêtes de Noël,

N'hésitez pas à venir personnaliser vos cadeaux de Noël !





En savoir plus :

[www.nahen.fr](http://www.nahen.fr)

Pour nous suivre :

<https://www.instagram.com/nahenshop/>

<https://www.facebook.com/nahenshop/>

nähen





## L'ÉNERGIE CITOYENNE en Cévennes

Conformément à ses statuts, la SAS Cévennes Durables, domiciliée à Saint-Michel de Dèze a tenu son Assemblée Générale le 13 mai 2023 à Saint Michel de Dèze.

Après vérification, le quorum a bien été atteint et l'assemblée a pu délibérer.

### Retour sur les faits marquants :

- Avec un chiffre d'affaires de 11 527 €, la situation financière de la société est stable malgré un déficit de 513 €, dû à la dotation aux amortissements, obligation comptable qui représente 45 % de nos charges.
- Au 31/12/2022, le capital social s'élevait à 43 900 €, pour 117 sociétaires. Le solde des comptes courants d'associés était de 54 500 €. Le solde du compte en banque était de 22 325,87 €.
- La production d'énergie est stable.
- Deux nouvelles centrales ont été construites :
  - ↳ 33 kWc sur l'atelier de transformation alimentaire de Saint-Julien-des-Points, mise en service le 22 décembre 2022,
  - ↳ 9 kWc sur le nouveau bâtiment de Cévennes Évasion à Florac, mise en service le 11 avril 2023, suite à d'importants retards des bureaux de contrôle.
- A l'unanimité le rapport de gestion 2022 et les comptes 2022 ont été votés.
- Renouvellement des mandats de Gestion Suite aux

votes. Ce sont Stéphane Beraud, Michel Bonnet, Marc Bruguière, Florence Choquet, Simon Cossus, Georges Le Bris, Pierre Maes, Pascal Vabre et Pierre Bonnet qui participeront au comité de Gestion.

### Dans les points divers :

- Exposé de Flora Aubert sur la structuration d'une opération d'auto-consommation collective et de ses aspects financiers.
- Débat sur le rôle de Cévennes Durables dans ce type d'opération : étude de faisabilité, mobilisation des citoyens, financement de la centrale, personne morale organisatrice...
- Exposé de Stéphane Beraud sur l'évolution du projet ACC de la municipalité de Florac,
- Exposé de Pierre Maes sur les bonnes habitudes à prendre par le consommateur dans le cas d'auto-consommation Individuelle,
- Projection de la vidéo de promotion de Cévennes Durables.

### Envie de rejoindre la démarche citoyenne de Cévennes Durables :

Plus d'infos :

<https://wp.cevennes-durables.fr/>

[info@cevennes-durables.fr](mailto:info@cevennes-durables.fr)

téléphone : 04 66 45 54 49



Rejoignez-nous,  
participez à la transition  
énergétique citoyenne  
en Cévennes !



Cévennes  
DURABLES

Avec le soutien de



# SOURCE DU ROCHER : UNE BONNE NOUVELLE !

Dans le Saint-Michel Info n° 35 (printemps 2023), nous vous présentions quelques pistes de réflexion pour nous adapter au changement climatique et notamment au risque de manque d'eau en cas de sécheresse.

Bonne nouvelle ! Depuis la parution du journal, chaque lundi nos employés communaux relèvent les 4 points de source à proximité du Rocher et nous suivons ces rele-

vés avec grande attention.

Les premiers résultats sont encourageants et révèlent que sur cette zone nous pourrions disposer d'un potentiel supplémentaire d'eau entre 12 et 15 m<sup>3</sup>/J environ.

Ceux-ci sont encore à confirmer sur les prochains mois.

En temps voulu, le conseil municipal décidera de lancer un projet et de rechercher des financements pour la capter.



## AUTO MOTO VÉLO RETRO 2023



Chaque année depuis une quinzaine d'année, le CCAS de la commune de Saint-Michel de Dèze organise et accueille un rassemblement de voitures anciennes ou d'exception de motos pour le plaisir des plus petits et surtout des plus grands. Des discussions autour de ces belles mécaniques, une balade autour de la commune à bord de ces voitures d'exception, une buvette, un repas partagé tous en-

semble, quelques stands pour un vide grenier, voici la recette qui permet de reconduire chaque année l'évènement !

Cette année encore, la fête s'est déroulée dans les meilleures conditions, la météo était favorable. La commune en a profité pour présenter ses travaux autour de l'ABC de la biodiversité ainsi que le suivi des actions de l'association foncière.

Rappelons que les bénéfices de cette journée permettent notamment de financer les actions du CCAS pour les seniors de la commune. Outre la convivialité et le plaisir de se

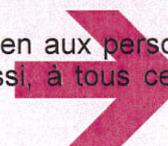
retrouver pour lancer l'été, cet évènement est donc important pour la vie de la commune et ses habitants. Nous vous donnons rendez-vous l'an prochain pour une nouvelle édition.



**La commune de Saint Michel soutien la démarche d'Octobre Rose du 1<sup>er</sup> au 31 octobre 2023.**

**Octobre Rose**, c'est la campagne annuelle de communication destinée à sensibiliser les femmes au dépistage du cancer du sein et à collecter des fonds pour la recherche. La Ligue poursuit son engage-

ment et son soutien aux personnes touchées par la maladie mais aussi, à tous ceux qui luttent chaque jour à leur côté.



# COMMUNAUTE DE COMMUNES DES CEVENNES AU MONT-LOZERE



## Ordures ménagères

Décision prise en conseil communautaire le 22 septembre dernier, de transférer l'ensemble des activités Ordures Ménagères et Déchetterie au SICTOM de Florac.

### Conséquences pour les administrés :

le coût de collecte et de traitement des ordures ménagères seront payés par les propriétaires via la Taxe foncière.

Les propriétaires pourront répercuter le montant de la taxe dans les charges locatives (hors frais de gestion).

## Vélos à assistance électrique (VAE)

### RAPPEL

Des vélos à assistance électrique sont répartis dans les 6 Bourgs-Centre : Le Collet de Dèze, Vialas, Saint Germain de Calberte, Sainte Croix Vallée Française, Saint Etienne Vallée Française et le Pont de Montvert **et réservés aux administrés de la CCCML.**

Ces vélos sont mis à disposition pour une durée de 1 mois, un défraiement est prévu pour le coût de l'assurance et l'entretien.

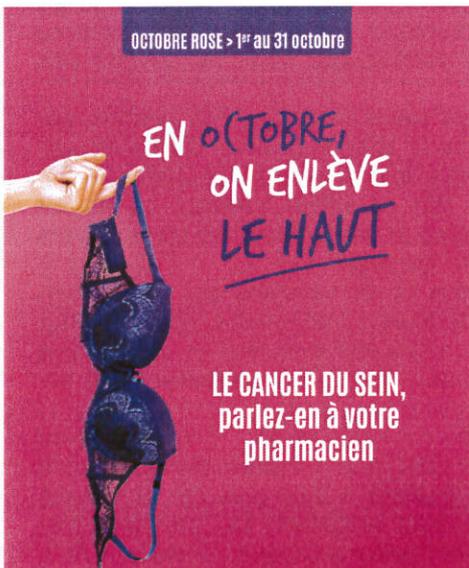
Vous souhaitez essayer la mobilité douce, sans engagement, connectez-vous sur la page :

<https://cevennesaumontlozere.lokki.rent/>

### OÙ et QUAND le récupérer

Saint-Etienne-Vallée-Française / Vendredi matin  
Sainte-Croix-Vallée-Française / Vendredi  
Saint-Germain-de-Calberte / Vendredi  
Le Collet de Dèze / Mercredi matin  
Le Pont de Montvert / Lundi matin  
Vialas / Lundi matin

\*Mise à disposition avec participation aux frais d'opération et une caution.



La campagne utilise des images reflétant la réalité et l'authenticité, éloignées des retouches et des normes retentissantes de beauté. Au-delà de la redéfinition de la beauté, un appel à l'action crucial :

### le dépistage et le suivi annuel.

La santé des seins est un engagement envers soi-même et surtout, qu'il est important de consulter son médecin généraliste ou sa sage-femme, au moins une fois par an. Des soins réguliers peuvent sauver des vies.

Pour l'édition 2023, une campagne audacieuse émerge, mettant en avant une approche nouvelle : celle qui aborde les injonctions esthétiques et notre rapport au corps d'un œil différent, avec pour slogan : « **Énormes, minuscules, galbés, vos seins sont parfaits tant qu'ils sont en bonne santé. Faites-vous dépister.** », cette nouvelle campagne défie les normes de beauté traditionnelles pour privilégier la santé des seins.

Ligue contre le cancer Lozère 04 66 32 69 28

# COMMEMORATION VICTOIRE 8 MAI 1945

## DEVOIR DE MEMOIRE DU 8 MAI 1945

**Message de Monsieur LECORNU, ministre des armées et Madame Patricia MIRALES, secrétaire d'Etat aux anciens combattants et à la Mémoire, à l'occasion du 8 mai 2023 lu par Monsieur le maire.**

**« 8 mai 1945, il y a 78 ans : l'Allemagne nazie capitule devant les Alliés réunis à Berlin. C'est la Victoire.**

Ce jour-là, les forces de la liberté triomphent non seulement contre une armée, mais aussi contre une idéologie qui écrasait l'Europe et la liberté de ses peuples. Après six années de guerre, l'écho de l'Armistice se répand partout sur le continent, apportant aux peuples la joie de la Libération, et la fierté d'avoir vaincu.

Après six années de terreur, la lumière se lève enfin sur tout un pays, révélant à la fois l'opprobre de ceux qui ont collaboré, et le courage de ceux qui ont résisté pour permettre la Victoire.

Il y a 80 ans, l'année 1943 fut une année terrible. La répression s'accroît, l'extermination des Juifs d'Europe et des opposants au régime nazi bat son plein. Pourtant, le cours de la guerre change. A l'Est, les armées nazies ont perdu la bataille de Stalingrad. Au sud, les Alliés ont débarqué en Afrique du Nord. Ils le feront bientôt en Italie. La Corse est libérée en septembre. Nos outre-mer se distinguent dans les trois océans et notamment dans les Antilles et en Guyane par la Dissidence opposée à Vichy. La deuxième division blindée du général Leclerc est créée, elle débarquera quelque mois plus tard en Normandie, avant de libérer Paris, puis Strasbourg. Il n'y a plus une parcelle de notre territoire où l'on ne compte de résistants à l'occupant.

Chacun peut ressentir que le destin des armes a basculé. Même si la lutte sera encore longue : « L'épreuve présente n'est pas terminée, mais voici qu'au loin se dessine la fin du pire drame de notre histoire », indique le général de Gaulle aux Français libres et aux Français occupés dans son message du 14 juillet 1943.

La Résistance s'unit partout en France, et, sûre de l'issue finale du combat, s'engage dans l'élaboration de ce qui réunira les Français après la guerre. Les ombres qui pèsent sur le destin de la Nation s'éclaircissent assez

pour qu'un dessein pour la France d'après-guerre puisse commencer à être tracé.

Avec la fin du conflit apparaissent de nouveaux défis pour reconstruire l'Europe, pour renouer avec la démocratie et pour soutenir nos soldats qui poursuivent le combat dans une guerre qui n'est pas encore achevée en Asie. Il faudra enfin tirer les conséquences des échecs militaires de 1940 pour renforcer les armées de la France face aux menaces qui la visent. Hier comme aujourd'hui, c'est un combat que nous ne devons pas perdre de vue.

Avec la Victoire, vient aussi le retour des prisonniers, des déportés et la longue attente de ceux qui ne reviendront pas, ayant sacrifié leur vie pour notre liberté. Enfin, il y a tous ceux que plus personne n'attend, car ils ont été déportés par familles entières dans des convois vers l'Est, qu'un holocauste achevait.

Écoutons les survivants et les vétérans qui nous transmettent la mémoire de leurs compagnons, pour que leur témoignage ne disparaisse pas avec eux et qu'il inspire ceux qui s'imaginent leur liberté pour définitivement acquise.

Souvenons-nous enfin du sang versé : il fut le prix de notre liberté. Mourir pour que d'autres puissent vivre libres : c'était le prix exorbitant dont plus de 10 millions de soldats alliés se sont acquittés. Un prix qui, hier comme aujourd'hui, augmente à chaque renoncement, à chaque fois que nous oublions notre passé.

Au bout, le 8 mai 1945 offrit la plus grande gloire du monde aux femmes et aux hommes qui n'avaient pas cédé. La Victoire leur offrit la liberté.

« Vive la République, Vive la France. »

C'était il y a 79 ans. Et chaque année, nous nous retrouvons pour commémorer l'épisode tragique qui a profondément marqué la Vallée longue, et surtout la commune de Saint-Michel de Dèze.

Et je pense évidemment qu'il est du devoir de la commune de St-Michel de Dèze, de notre association d'Amis de la Résistance et de vous tous présents, d'honorer nos valeurs en continuant de relayer le souvenir des maquisards à travers le temps pour que leur courage ne tombe jamais dans le silence et dans l'oubli.

Pourtant, à l'heure où le travail de mémoire et les commémorations n'ont jamais été aussi présents, nous nous rendons compte combien il s'avère plus qu'essentiel de s'interroger, sur la nécessité de repenser notre relation au passé. Cette conviction n'est pas une lubie qui nous est apparue tout d'un coup ! Elle résulte d'un constat que notre Association Nationale d'Anciens Combattants et d'Amis de la Résistance a pu identifier auprès du public, lors de ses différentes interventions et, en particulier, auprès des jeunes générations. Nous manquons de connaissance, de réflexion sur cette période de guerre. Les derniers Résistants encore parmi nous ont fait œuvre de pédagogie pour expliquer les dangers de la folie hitlérienne. En mars 2016, une ancienne déportée, Ginette Kolinka a tenu un débat à Mende devant près d'un millier de lycéens et collégiens. Elle a approfondi l'**inhumanité** du régime nazi en insistant pour que de tels systèmes ne reviennent plus. Parmi ces jeunes, certains ont ouvert les yeux et s'engagent avec nous pour continuer inlassablement le travail de mémoire indispensable.

En Lozère, nous avons encore 2 Résistantes en Lozère, et plus précisément en Vallée longue. D'ailleurs, le 8 mai dernier pour l'une d'entre elles, (madame Henriette Chapon de Tignac) nous avons fêté son centième anniversaire en présence de sa famille, de ses amis et de nombreux membres de notre association.

Celles et ceux, qui ont vécu ces moments tragiques, qui ont combattu dans les différents maquis, qui ont été marqués pour toujours par la bestialité du régime nazi, ces Résistants avaient compris que cette guerre était un combat entre les tenants de la liberté et les suppôts du fascisme, du racisme, de l'antisémitisme. Stanislas Malinowski avait compris. Il a lutté avec ses camarades de combat, il savait qu'il risquait sa vie, mais il se battait pour un avenir meilleur, pour que la France retrouve sa dignité, pour chasser l'envahisseur et les collaborateurs. Il s'est battu jusqu'à ce fatidique 5 juin 1944, où gravement blessé il a été achevé lâchement par un officier SS lors des combats des Pourtettes et de La Rivière. Entre parenthèse, ce qui se passe en Ukraine, depuis le 22 février 2022, témoigne que la barbarie n'a pas disparu.

Nombreux ont été les Résistants de toutes obédiences, croyants et incroyants, de toutes nationalités, Français mais aussi Allemands, Italiens, Polonais comme Stanislas Malinowski, Espagnols, Russes... qui ont payé de leur vie leur amour de la Liberté.

79 ans plus tard, que faut-il retenir de cette période ? Nous constatons que le fascisme et ses pendants que sont le racisme, l'antisémitisme, l'homophobie, perdurent et dans ce 21<sup>ème</sup> siècle se développent. De plus en plus, chaque année, nos cérémonies commémoratives pour défendre la mémoire de celles et ceux qui ont lutté, se déroulent dans un contexte national et international marqué par la recrudescence des idéologies nauséabondes combattues par la Résistance et que notre association continue de combattre. D'ailleurs, sans vouloir polémiquer, ni faire de la politique - car notre association est pluraliste s'agissant des opinions républicaines et des idées philosophiques, culturelles et culturelles de chacun - mais voyons bien que les récentes élections ont montré une montée des idées que la Résistance a combattu et que nous combattons avec le risque que l'extrême droite vienne au pou-

voir. De la même façon, il y a des comportements qui ne trompent pas ; Jean Moulin, président du



Conseil National de la Résistance, arrêté, torturé et assassiné par la Gestapo à Lyon, a été à l'origine des mesures à appliquer dès la libération du territoire. Je cite : les nationalisations, la Sécurité sociale, le droit au travail, l'extension des droits politiques, sociaux et économiques et j'en passe. Le 8 mai dernier, le Président de la République est allé fleurir la prison qu'avait occupé Jean Moulin et dans le même temps, le même Président déstructure quasiment tous les acquis du CNR. A méditer.

Dans nos interventions, commémorations, nous ne rencontrons pas suffisamment de jeunes de la trempe de Stanislas Malinowski, qui dans d'autres conditions que celles des années 40, sont prêts à défendre, becs et ongles leur avenir, celui de la paix, celui de la Liberté.

Oui, il faut le dire, des femmes et des hommes de la trempe de Stanislas Malinowski, nous ont montré, bien sûr dans le contexte de l'époque, que la lutte pour l'émancipation de l'être humain passe par un combat de tous les jours. La courte vie de Stanislas Malinowski a permis que les libertés essentielles soient rétablies. Refusons qu'elles retournent dans l'ombre. Faisons-en sorte que les acquis de la Résistance perdurent dans l'intérêt des générations futures. Restons dignes face au sacrifice et au courage de Stanislas.

## EN MÉMOIRE DU 6 JUIN 1944, LE VILLAGE SE SOUVIENT...

Comme chaque année les habitants du village et les amis se sont rassemblés autour de la Stèle élevée à la mémoire du maquisard Stanislas Malinowski tombé le 5 juin 1944 lors « du combat de la Rivière ». La famille Malinowski, les représentants de l'Anacr, les maires des communes environnantes ainsi que Madame Brès, une des dernières résistantes de la vallée nous ont honoré de leur présence.

Après les années Covid, Les Hussards de la République sont revenus chanter « Le chant des partisans et la marseillaise » lors de cette cérémonie de mémoire. Les enfants de l'école ont aussi quant à eux enregistré la mar-

seillaise, ainsi que la lecture par les enfants du texte de la rédaction de René Dessailen, rédigée le 17 Novembre 1944. Ces enregistrements ont été diffusés lors de la cérémonie.

Nous remercions particulièrement la famille Mas qui, il y a un an nous a gentiment fait copie d'une rédaction écrite par René Dessailen le 17 Novembre 1944 soit 5 mois après l'évènement dont le sujet était : « Les 5 et 6 juin 1944... que vous rappellent ces 2 journées ? Essayez de le raconter en montrant du mieux possible ce que vous avez ressenti ».

Comme chaque année un moment convivial partagé a ponctué cette manifestation.



## LES CENTENAIRES DE LA COMMUNE DE SAINT-MICHEL DE DÈZE

### Diplôme de Citoyenne d'Honneur à Mme Lucienne Deleuze, la première centenaire de la commune de Saint-Michel de Dèze

Mardi 27 juin 2023, salle polyvalente, une réunion très particulière réunissant la municipalité, pour célébrer le centenaire de **M<sup>me</sup> Lucienne Deleuze**. Michel Bonnet, le maire dans son discours retrace la vie de Lucienne. Il rappelle qu'elle a travaillé chez Jean Patou comme couturière, avant de devenir secrétaire d'une auto-école du quartier latin à Paris. Son mari René Deleuze né à Saint-Hilaire de Lavit est mécanographe à la SNCF et plus précisément à la gare Paris-Saint-Lazare. De leur union naîtront Didier en 1948 et Martine en 1951.

Et c'est en 1980 qu'ils prendront leurs retraites et s'installeront dans leur famille et amis autour de Mas, entièrement rénové, à Ombras. Michel lira également une lettre de Laurent excusé de n'être pas présent à cette cérémonie. Il a tenu à lui rendre hommage, elle qui fut sa nourrice ou plutôt sa seconde maman, rappelant au passage quelques anecdotes qui ont émaillées cette longue vie des familles devenues amies, au fil des ans et pour finir lui souhaiter le meilleur pour cette centième année et d'ajouter : « Lucienne est un diamant dont les années n'ont pas altéré la qualité ».



Notre centenaire a remercié l'assistance de sa présence et Monsieur le Maire lui a remis le **Diplôme de Citoyenne d'honneur de la commune de Saint-Michel de Dèze**. Un bouquet a aussi été

remis à Madame Jeanine Blanc d'Elzet à l'occasion de son 97<sup>ème</sup> anniversaire. Nous leur souhaitons encore de nombreux moments de partage et d'amitiés et une belle santé.

# DISCOURS HOMMAGE À HENRIETTE CHAPON, CENTENAIRE DE TIGNAC ET ADMINISTRÉE DE LA COM- MUNE DE SAINT-MICHEL DE DÈZE.



Lors de son discours d'hommage, Alain Magnanelli, représentant l'Anacr, a rappelé le rôle de résistante d'Henriette, durant la Seconde Guerre mondiale.

"Les archives mentionnent que votre ferme était toujours ouverte aux maquisards FFI de la Vallée Longue et aux agents de la mission interalliée Isotrope. Vous avez ainsi hébergé Albert Saint-Léger, qui assurait la sécurité de la mission interalliée Isotrope, avant de participer aux combats de la libération du Gard.

Comment ne pas citer Ricardo Samitier, républicain espagnol qui, à la même époque, a été l'organisateur de la structure des FTP espagnols dans la région du Collet-de-Dèze, ainsi que Néo Orlandini, son bras droit. Je dois dire qu'il vous a fallu un courage à toute épreuve car, durant cette période dou-

loureuse de notre histoire, la majorité de la population observait une attitude attentiste et plutôt circonspecte par rapport à la Résistance.

Néanmoins, les Cévennes sont devenues, grâce à des personnes déterminées comme vous, une terre de refuge essentielle pour une résistance active."

Nous souhaitons à Henriette Chapon une bonne santé et qu'elle puisse nous faire partager longtemps ces moments d'histoire.

Cette journée de fête s'est poursuivie, après le verre de l'amitié, par un repas de famille sous le soleil de mai dans la cour du mas familial.

## PRESENTATION

### Marine Huguet, La nouvelle directrice pour notre école !

« Nouvellement nommée à la direction de l'école primaire de Saint-Michel de Dèze, c'est avec grand plaisir que je prends la plume pour me présenter. Je m'appelle Marine HUGUET, originaire de haute Lozère, je m'éloigne de mon territoire d'origine l'Aubrac, pour les Cévennes.

Je suis impatiente de travailler avec l'équipe pédagogique, les élèves, les parents et la communauté pour assurer un environnement d'apprentis-

sage enrichissant pour l'ensemble de nos élèves.

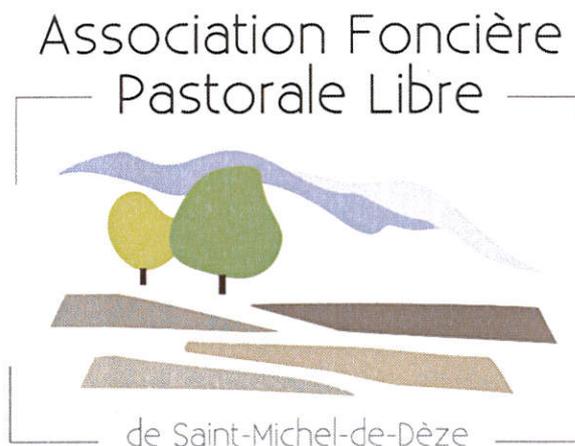
Ensemble, nous allons continuer à faire vivre l'école du village afin que chaque enfant puisse s'épanouir et apprendre pleinement. Je suis ravie de faire partie de cette équipe et espère vous rencontrer très prochainement sur les bancs de l'école ».

**Bienvenue à Marine dans ses nouvelles fonctions et dans sa nouvelle école !**



# PREMIERS RÉSULTATS POUR L'ASSOCIATION FONCIÈRE PASTORALE LIBRE DE SAINT-MICHEL DE DÈZE (AFPL SMD)

L'Association Foncière Pastorale Libre rassemble actuellement 16 propriétaires fonciers, regroupant plus de 190 hectares. Elle a pour but de créer une dynamique collective, en rassemblant des propriétaires fonciers, pour une meilleure gestion de leurs espaces.



Mathieu Moreau, Notre stagiaire, a travaillé cette année sur la caractérisation des terrains, l'évaluation des potentiels agricoles et forestiers et sur le développement de l'Association Foncière Pastorale Libre de Saint-Michel-de-Dèze. Les actions initiées cette année font suite au travail de Cyrielle Didier-Berthier en 2021 et de Constant Bourelly en 2022 qui ont œuvré à la création de l'association.

L'AFPL a tenu son Assemblée Générale le vendredi 27 juillet 2023. La réunion a rassemblé des propriétaires fonciers de la commune, adhérents de l'association et des partenaires comme le Parc National des Cévennes et le Syndicat des Hautes Vallées Cévenoles. L'Assemblée Générale a permis de faire un point sur l'association et sur le travail réalisé par notre stagiaire de Sup Agro.

**Pour rappel, chaque adhérent reste propriétaire de son bien et conserve l'intégralité de ses droits sans limite de temps sur les parcelles qu'il confie à l'association. Il est possible à tout moment de retirer des parcelles confiées en gestion à l'association.**

D'ailleurs cette année lors de l'AG deux parcelles d'un adhérent et sur sa demande ont été retirées du mandat de gestion.

Un vote unanime du Conseil d'Administration a acté ce retrait.

La caractérisation foncière des parcelles a mis à jour différents milieux. Suite à cette action, l'association a élaboré des dossiers d'appels d'offres agricoles en maraîchage et en castanéiculture pour les adhérents de la CUMA du Penedis. L'AFPL a accueilli 8 porteurs de projet agricole sur les

exploiter sur 6 ans encadrée par de nombreuses clauses et signé par les trois parties (AFPL, propriétaires, exploitant).

Pour conclure, l'association souhaite s'initier dans divers projets pour les années futures. En effet, nous avons répondu à un appel d'offre de financement à hauteur de 3 500 €. La demande de financement permettrait à l'AFPL de faire intervenir le Réseaux d'Entraide Volontaire (48) une association de solidarité jeunesse. Cette association organise des chantiers internationaux avec des jeunes volontaires européens et nous permettrait de travailler sur la rénovation de bancelles, réservoirs d'eau et créer des voies d'accès pour faciliter l'installation de maraîcher sur la commune. Le second projet est axé sur la forêt et notamment sur les boisements de conifères.

Nous avons sollicité le Syndicat des Forestiers Privés du Gard (SFP 30), pour participer à une étude sur la culture de la résine de pins (Gemmage). L'AFPL comporte plus de 30 hectares de boisements de résineux et souhaite les valoriser sans les abattre. Le gemmage et plus précisément la récolte de la colophane et de l'essence de térébenthine est utilisé en huile essentielle, cosmétiques, adhésifs, vernis/peinture, etc.



différentes offres. Un exploitant adhérent à la CUMA du Penedis s'est positionné favorablement et reprend 2 hectares de vergers de châtaigniers à rénover. Les propriétaires du bien concerné ont accordé à l'exploitant un droit d'ex-

**Produisons et  
consommons  
NOTRE  
ÉNERGIE**

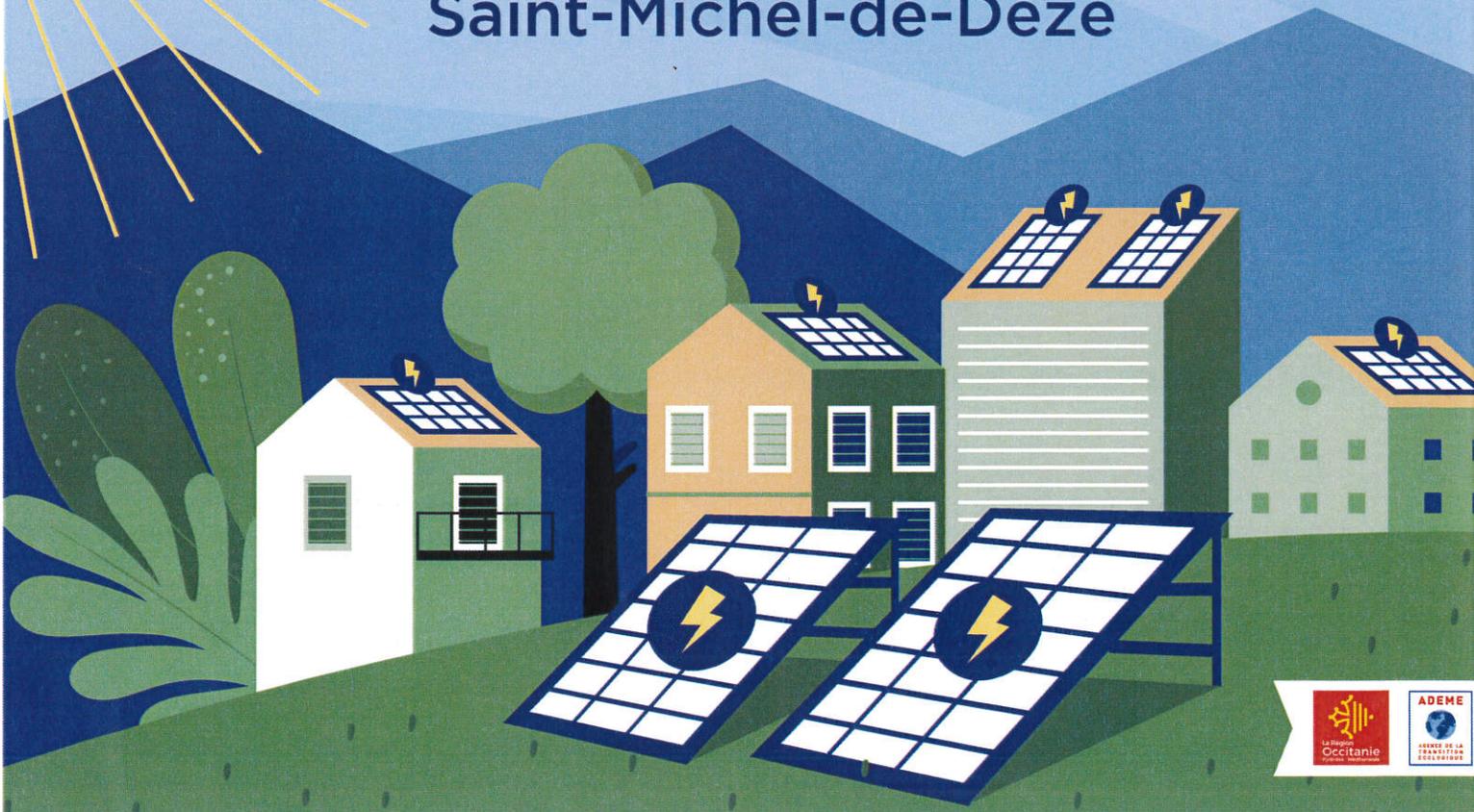
**3  
NOV.  
2023  
17H**

**Réunion animée par  
Jean-Luc Richter**

*Syndicat des Hautes Vallées Cévenoles*

**NOUVEAUX MODÈLES  
ÉNERGÉTIQUES CITOYENS**

Salle polyvalente de  
Saint-Michel-de-Dèze



Vous l'aurez compris, l'association essaye de s'engager le plus possible dans des projets agricoles afin de valoriser un territoire et un patrimoine particulier. Ensemble, nous pouvons permettre l'émergence de projets pour soutenir les activités agricoles locales et limiter les conséquences du changement climatique et notamment le risque incendie. L'association a développé un site internet public résumant les enjeux, objectifs et projets de cette dernière.

Un grand bravo et merci à Mathieu, qui par sa gentillesse, son dynamisme et son professionna-

lisme a su mobiliser les adhérents 25 personnes à l'AG, formaliser des offres (Chataigneraie, Miellerie, Pâturage, Maraichage, identifier des candidats potentiels et formaliser un contrat d'exploitation avec un castanéiculteur.

Bref, Mathieu a fait progresser l'association. Nous lui souhaitons une belle continuation dans ses études et surtout qu'il puisse réaliser son objectif de prendre en charge une exploitation d'élevage bovin allaitant en Charente.

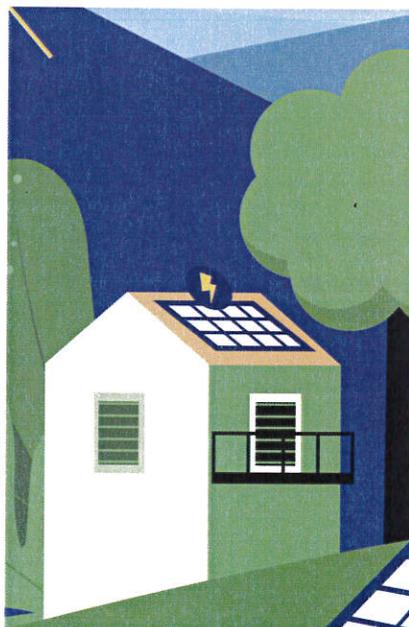


## ENERGIES RENOUVELABLES : SAINT-MICHEL DE DEZE TOUJOURS À LA POINTE

Dès 2011, la commune de Saint-Michel de Dèze, son conseil municipal et Jurgen Jacob son adjoint spécialiste des questions environnementales et d'économie d'énergie ont été des pionniers. Ils ont réalisé des opérations très novatrices pour l'époque. Fort de cette expérience la commune de Saint Michel de Dèze mène une réflexion et envisage, dans une démarche citoyenne, la création d'une centrale photovoltaïque collective à des fins d'autonomie énergétique.

Pour mener à bien ce projet nous avons retenu le bureau d'étude IMPULSE pour nous aider à y voir clair entre les différentes techniques (solaire, réseau de chaleur, solaire thermique etc) les différents modèles économiques et les financements possibles de l'ADEME, La Région et de l'Etat.

Une réunion publique aura lieu à Saint Michel de Dèze dans la salle polyvalente le 3 Novembre à 17 heures. Nous vous présenterons les principes de l'opération, comment y participer et répondre à toutes vos questions et situations.



Notre objectif global est de produire localement notre électricité, de la consommer au maximum en autoconsommation afin de réduire le nombre de KW acheté à un fournisseur d'électricité. En tout premier lieu

**L'autoconsommation** modifiera notre façon de consommer notre électricité, fini la mise en route de la machine à laver le soir à partir de 22h 30 par exemple, il faudra consommer lors de la production des panneaux photovoltaïque c'est-à-dire la journée. Ces changements d'habitudes généreront les économies qui mises bout à bout rendront le coût énergétique acceptable par tous.

L'autoconsommation modifiera notre façon de consommer notre électricité, fini la mise en route de la machine à laver le soir à partir de 22h 30 par exemple, il faudra consommer lors de la production des panneaux photovoltaïque c'est-à-dire la journée. Ces changements d'habitudes généreront les économies qui mises bout à bout rendront le coût énergétique acceptable par tous.

La deuxième dimension est **la maîtrise dans le temps du coût de l'énergie** sans avoir à subir les aléas de la loi du marché. En effet qui peut connaître le futur prix du KWH à 5 ou 10 ans, « personne ». Notre centrale villageoise une fois installée avec des clés de répartitions calculées

au plus près permettra un achat à meilleur prix et ceci sur une très longue durée. Chacun pourra faire son choix en son temps.

La troisième est de rejoindre une **démarche collective** qui accompagnera la transition énergétique, écologique afin de sortir des énergies fossiles et faire baisser de manière forte les émissions de CO2 et autres gaz à effet de serre.

Ce projet pilote a été retenu par la Région Occitanie qui nous a demandé d'être la tête de pont d'une grappe de projets dans le cadre d'un rassemblement des collectivités. Avec nos partenaires La Communauté de Communes des Cévennes au Mont Lozère, le Syndicat des Hautes Vallées Cévenoles, la SAS Cévennes Durables, et les

communes intéressées de la CCCML nous proposerons à la Région un projet global qui comprend à ce jour 19 opérations réparties sur l'ensemble des territoires CCCML et SHVC)

Bien entendu vous suivrez l'avancement de ce projet au fil des mois qui viennent.

**Sachons être aussi innovant que nos prédécesseurs !**

**Vous êtes concernés, nous vous attendons nombreux le 3 novembre à 17 h pour en débattre, un pot de l'amitié clôturera cette réunion.**

Dimanche 15 octobre—

12h30

▶ Fête de la Saint-Michel

Mercredi 25 octobre

▶ Conseil Municipal

Dimanche 3 décembre

▶ Loto du CCAS

Jeudi 7 décembre

▶ Encombrants

Vendredi 15 décembre

▶ Gouter des aînés

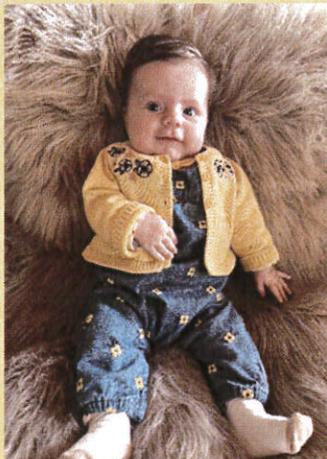
PERMANENCES

▶ **CONSEILLERE NUMÉRIQUE** : Tous les mardis de 10h/12h30 et 14h/19h

▶ Recyclerie le mardi et le samedi de 16 à 19 h



NAISSANCES



Livia Boissier Donato

**Clara Donato** qui assure un mi-temps de secrétariat entre Cassagnas et Saint-Michel de Dèze, et son compagnon **Marius Boissier** nous font part de la naissance de leur fille Livia née le 18 juin 2023.

Clara et Marius nous font le plaisir de partager ce beau moment, félicitations aux parents sans oublier la mamie Natacha et l'arrière-grand-mère Ghislaine, toutes les deux impliquées fortement dans la vie de notre commune au fil des ans.

Marius pilote des engins qui par aspiration évacuent des déblais lors de terrassements ou autres travaux de génie civil.

Bienvenue à Livia !! Nous lui souhaitons une belle et longue vie !!!



DÉCÈS



**Olga Bres**, décédée le 6/09/2023 à l'âge de 97 ans.

**Olga et Raymond Brès**, son mari, très tôt résistants ont œuvré dans l'organisation de l'accueil de résistants et fugitifs arrivant par le train du CFD, afin de les diriger vers des lieux sûrs, dans nos montagnes.

Olga était une fidèle participante aux commémorations des événements du 6 juin 1944 à la mémoire de Stanislas Malinowski, résistant tué à Saint-Michel de Dèze lors des combats ce jour-là.

Avec toute notre reconnaissance.

Très sincères condoléances à la famille Bres.

**Claude Chapon**, décédé le 09/09/2023 à l'âge de 84 ans.

Habitant du Collet-de-Dèze, mais aussi ancien administré de notre commune nous a quittés. N'oublions pas que le Conseil Municipal de l'époque a en son temps acheté des terrains dotés d'une source.

Source qui a fait l'objet d'une mise aux normes courant 2021/22 et qui dessert à ce jour 180 compteurs sur la commune. Celle-ci a toujours fourni en qualité et quantité l'ensemble de notre réseau.

Très sincères condoléances à la famille Chapon.

PROXIMITE

**Accueil Mairie — Horaires d'ouverture**

Mardi de 10h à 12h et Jeudi de 14h à 16h

**Permanence du Maire** : Prenez rendez-vous.

TEL : 04 66 45 51 83

**Conseils Municipaux** - Les comptes-rendus sont accessibles sur :

[www.stmicheldedeze.fr](http://www.stmicheldedeze.fr)

et affichés en Mairie.

**Les informations d'urbanisme sont également affichées en mairie**

DECHETTERIE

**Saint Privat de Vallongue**

■ **Octobre à mai** :

Mercredi 9h -12h / 13h30—17h30

Samedi : 9h -12h / 13h30—17h

■ **Juin à septembre** :

Mercredi & Vendredi : 15h - 19h

Samedi : 9h -12h / 15h -19h

TEL : 04 66 31 97 27